

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 février 2015

Président : François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MÉNÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir de M. Marc TOURELLE), M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de Mme Francine BOBET), M. Bernard DEBAIN, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibération n°2015-02-02), M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BÉBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY (pouvoir de Mme Emmanuelle de CRÉPY à partir de la délibération n°2015-02-02), Mme Florence MELLOR (pouvoir de Mme Marie BOËLLE), M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN (sauf délibération n°2015-02-08), M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Jean-Michel ISSAKIDIS), Mme Jane-Marie HERMANN (pouvoir de Mme Marie DENAISON).

Absents excusés :

M. Marc TOURELLE (pouvoir à Mme Géraldine LARDENNOIS)
Mme Francine BOBET (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY)
Mme Sonia BRAU
Mme Marie BOËLLE (pouvoir à Mme Florence MELLOR)
Mme Emmanuelle de CRÉPY (pouvoir à M. François-Xavier BELLAMY à partir de la délibération n°2015-02-02)
M. Laurent DELAPORTE
Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN
M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN)
Mme Marie DENAISON (pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN).

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 3 février 2015

Date d'affichage de la convocation : 3 février 2015

Nombre de conseillers en exercice : 64

Nombre de membres présents : 53

Nombre de pouvoirs : 6

N° de l'ordre du jour :

2015.02.02 : Débat d'orientation budgétaire 2015 (DOB).

- **M. Olivier DELAPORTE, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriale et notamment son article L.2312-1 ;

L'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit l'organisation d'un débat sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Le vote du budget 2015 étant programmé le 31 mars 2014, le rapport relatif au débat d'orientation budgétaire vous est présenté à cette séance.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) *de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.*

Conformément à la loi, cette délibération n'est pas soumise au vote.

Pour le Président,

Par déléation,



Olivier BERTHELOT

Directeur Général des Services

